



Procès-Verbal des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire n° FFM 00003
du Samedi 17 Novembre 2012

PROCÈS-VERBAL

1 - POINTAGE DES PRÉSENTS ET DES POUVOIRS	2
2 - ORDRE DU JOUR	3
3 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION.....	4
3.1 – ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
3.2 – CHANGEMENTS D'ADRESSES DES SIÈGES SOCIAL ET ADMINISTRATIF	4
4 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION	5
4.1 – PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES.....	5
5 - BILAN COMPTABLE DE LA FÉDÉRATION	5
5.1 – BILAN COMPTABLE DE L'ANNÉE 2012.....	5
5.2 – BILAN COMPTABLE PRÉVISIONNEL 2013	5
5.3 – RÉVISION DU MONTANT DES ADHÉSIONS.....	5
6 - BILAN MORAL DE LA FÉDÉRATION.....	6
6.1 – BILAN DE L'ANNÉE 2012	6
6.2 – INVESTISSEMENT DES MEMBRES DANS LA FÉDÉRATION.....	6
7 - ÉVOLUTION DE LA FÉDÉRATION.....	6
7.1 – TOURNOIS NATIONAUX DE COMBATS À PIED, ARCHERIE, CAVALERIE	6
7.2 – PROJETS EN COURS ET À VENIR DE LA FÉDÉRATION	6
7.3 – PARTENARIATS D'ARTISANAT.....	7
7.4 – CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013 DES MEMBRES ADHÉRENTS	7
8 - COMMUNICATION DE LA FÉDÉRATION.....	7
8.1 – PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION	7
8.2 – FFM MAG	7
8.3 – PAROLE AUX MEMBRES.....	7
9 - CONCLUSION	7



Les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de l'association «Fédération Française Médiévale» se sont déroulées le Samedi 17 Novembre 2012, dans la salle Van Gogh de l'hôtel Première Classe sis à Cergy-Pontoise (95000), sur convocation écrite faite par la Présidente et adressée par e-mail à tous les membres affiliés, en cours d'affiliation et sympathisants, le 16 Octobre 2012

1 - POINTAGE DES PRÉSENTS ET DES POUVOIRS

STATUT	MEMBRE	PSEUDONYME	TÉLÉPHONE / MAIL	Présent	Absent	Diffusion
. Présidente	MOURAREAU Patricia	Esclarmonde	06 18 95 15 62 compagnie@les-feals-compaings.com	X		X
. Vice-Président	CARRIÈRE Gilles	Canilhac	06 13 53 36 40 contact@chevaleresque.com	X		X
. Trésorier	VALLAT Patrick	Humbert de la Vallée dit Le Barde	06 07 61 02 34 contact-lir@laposte.net	X		X
. Trésorière Adjointe	TADIOTTO Romana	Sancie de Cornouailles dite Fée Bleue	06 67 79 81 52 feebleue62@myspace.com		X (E)	X
. Secrétaire	ACHARD Joël	Bernard de Saint Crépin	06 07 99 79 91 lordreducroissant@orange.fr		X (E)	X
. Responsable Communication	CUM Yannick	Yann le Sombre	06 19 54 38 37 ycum@hotmail.com		X (R)	X
. Correspondant Cavalerie	DUPOUX Robert	Gaillard de Gicon	06 61 94 13 49 mercenairesdutemps@aol.com		X (R)	X
	JEAN Christine	Biérix de la Porte de Caro dite Petite Marquise	06 89 95 77 29 petitemarquise@gmail.com		X (R)	X
	ARNAUD Christian	Elzéar de Castillon	06 32 05 93 99 christianarnaud@aliceadsl.fr	X		X
	KASTELYN Julien	Giraud de Gent	06 03 28 45 65 ost-ad@voila.fr	X		X
	CUTULLIC Marcel	Renaud de Castel dit Osbern le Viking	06 10 17 40 61 osbern.viking@orange.fr		X (R)	X
	DIMNET Jérôme	Le Va-nu-pied	06 08 27 47 14 jerome.dimnet@gmail.com	X		X
	ROBARDET-CAFFIN Thomas	Thomas	06 13 53 36 40 medievaledelalaroque@yahoo.fr	X		X
	DIBY Étienne	Maître Poulayllont de la Syphontaine	06 34 95 91 64 mpsyphontaine@sfr.fr	X		X
	HEITZ Jean-Luc	Jehan de la Source Salée	06 07 63 54 83 lamesdentemps@orange.fr	X		X
	SAUVAGE Quentin	Quentin de Beaune	06 09 06 86 97 moult_me_tarde@hotmail.fr		X	X
	HAMON Benoit	Benoit de Vaucouleurs	06 67 27 23 70 ostduchevalnoir@gmail.com		X (E)	X
	MAUREL Frédéric	Fred de Nîmes	06 13 07 17 35 gamelanostra@hotmail.fr		X (E)	X
	PELLEMOINE Lucien	Griffin d'Halcion	06 18 72 95 86 pellemoine.lucien@orange.fr		X (E)	X
	FAURE Jérôme		06 60 68 84 48 jeromefaure@yahoo.fr	X		X

STATUT	MEMBRE	PSEUDONYME	TÉLÉPHONE / MAIL	Présent	Absent	Diffusion
	BIAYS Michel				X (E)	X
	MOINE Karine				X (E)	X
	MOURAREAU Bruno	Raimond- Roger Trencavel	06 27 18 33 95 chezbrunom@aol.com	X		X
	DIBY Jérémie			X		X
	LEFEVRE Yann Éric			X		X
	SIEBERING Karine			X		X
	BOINAY Aurélien	Aurélien		X		X
	TONZO Raphaël	Rafael de Calabre		X		X
	LEGGHE KASTELYN Élise	Mélissende		X		X
	BERTIN Nicolas	Daubet	06 18 95 50 09 lescompagnons-pour- hasting@laposte.net	X		X
	LE DAN Philippe	Wadar		X		X
	STALLIN Édouard	Edwing		X		X
INVITÉ	DUPRAT Jean-Pierre			X		X
INVITÉ	SADDE Michaël	Le Marquis		X		X

(E) Excusé

(R) Représenté

Le quorum étant atteint (la majorité des membres du Conseil d'Administration et fondateurs + 1), les décisions prises sont valides conformément aux statuts.

2 - ORDRE DU JOUR

Les thèmes abordés lors des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire sont :

- élection de nouveaux membres au Conseil d'Administration,
- changements d'adresses de la Fédération : siège social et administrative,
- présentation des nouveaux membres,
- bilan comptable de l'année 2012,
- bilan comptable prévisionnel 2013,
- révision du montant des adhésions,
- bilan de l'année 2012,
- investissement des membres dans la Fédération,



- tournois nationaux de combats à pied, archerie, cavalerie,
- définition des projets en cours et à venir de la Fédération,
- obtention de fonds pour la Fédération : moyens et stratégie,
- présentation de la Fédération aux associations et médiévistes lors de rassemblements et manifestations,
- partenariats d'artisanat,
- FFM Mag,
- calendrier prévisionnel des manifestations 2013 des membres adhérents,
- parole aux membres.

3 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire est accueillie par Madame Patricia MOURAREAU, Présidente de l'association «Fédération Française Médiévale», qui adresse quelques mots de bienvenue aux participants.

Elle déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire ouverte à 17H45 et assumera la présidence de séance.

La Présidente passe alors aux différents points de l'ordre du jour.

3.1 – ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux membres adhérents ont souhaité s'investir dans le fonctionnement de la Fédération Française Médiévale et ont postulé à des postes au sein du Conseil d'Administration. À l'issue de leurs argumentaires respectifs, un vote à main levée a lieu, parmi les membres présents et mandatés (pouvoirs joints en annexe), afin de statuer sur le bien-fondé de l'élection de ces nouveaux membres et sur les postes qu'ils occuperont. L'élection des deux nouveaux membres est approuvée à l'unanimité. Le nouveau Conseil d'Administration est le suivant :

- Patricia MOURAREAU : Présidente.
- Gilles CARRIÈRE : Vice-Président – Correspondant Combat.
- Patrick VALLAT : Trésorier.
- Romana TADIOTTO : Trésorière adjointe.
- Joël ACHARD : Secrétaire.
- Julien KASTELYN : Secrétaire adjoint région Ile de France – Correspondant Archerie.
- Jean-Luc HEITZ : Secrétaire adjoint région Est – Correspondant Escrime de spectacle.
- Yannick CUM : Responsable Communication.
- Robert DUPOUX : Correspondant Cavalerie.

3.2 – CHANGEMENTS D'ADRESSES DES SIÈGES SOCIAL ET ADMINISTRATIF

En raison du déménagement de Madame TADIOTTO, Trésorière adjointe, chez qui est domicilié le siège social de la Fédération, l'adresse du nouveau siège social est 2 rue de la République – 30220 AIGUES-MORTES.

Afin d'assurer une meilleure gestion du suivi de la correspondance, en temps réel, il a été décidé la création d'un siège administratif sis Résidence Dell'Arte – 12 avenue Général de Gaulle – 06500 MENTON.

La création d'un siège administratif est adoptée à l'unanimité, par un vote à main levée.

Tous les sujets à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant été traités, la Présidente déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association «Fédération Française Médiévale» close à 18H45 et invite les participants de l'Assemblée Générale Ordinaire à prendre place.



4 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION

L'Assemblée Générale Ordinaire est accueillie par les six membres du Conseil d'Administration et fondateurs présents de l'association «Fédération Française Médiévale», qui adressent quelques mots de bienvenue aux participants.

La Présidente déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 18H50 et assumera la présidence de séance.

La Présidente passe alors aux différents points de l'ordre du jour.

4.1 – PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Préalablement au lancement de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française Médiévale, tous les membres se présentent un à un, déclinant leurs noms, prénoms, situation géographique, associations dont ils sont membres (pour celles et ceux en association), titres au sein de leurs associations.

5 - BILAN COMPTABLE DE LA FÉDÉRATION

Les bilans comptables de l'année 2012 et prévisionnel 2013 sont présentés par Monsieur Patrick VALLAT, Trésorier de la Fédération Française Médiévale.

5.1 – BILAN COMPTABLE DE L'ANNÉE 2012

Le bilan comptable de la Fédération Française Médiévale arrêté au 15/11/2012 laisse apparaître un solde créditeur de 270,44 €.

5.2 – BILAN COMPTABLE PRÉVISIONNEL 2013

Le bilan comptable prévisionnel pour l'année 2013, après encaissement des adhésions des membres actuels et en cours d'affiliation et décaissement des dépenses prévisionnelles présenterait un solde créditeur de 128,60 €.

5.3 – RÉVISION DU MONTANT DES ADHÉSIONS

Après discussion et concertation de tous les membres présents et représentés, il a été décidé que le montant de l'adhésion annuelle, à compter de l'année 2013 serait calculé de la manière suivante : coût de l'assurance par membre selon les activités qu'il pratique et coût des frais de gestion (frais postaux et administratifs) :

- Association :
 - Membre non combattant : 3,00 €uros par membre,
 - Membre combattant : 5,00 €uros par membre.
 - Membre cavalier : 20,00 €uros par membre.
 - Forfait association de 1 à 20 membres : 10,00 €
 - Forfait association de 21 à 40 membres : 20,00 €
 - Forfait association au-delà de 40 membres : 30,00 €
- Membre individuel non combattant : 20,00 €uros.
- Membre individuel combattant : 30,00 €uros.
- Membre individuel cavalier : 50,00 €uros.



6 - BILAN MORAL DE LA FÉDÉRATION

Le bilan moral est présenté par tous les membres du Conseil d'Administration et fondateurs de la Fédération Française Médiévale.

6.1 – BILAN DE L'ANNÉE 2012

Certains des projets envisagés en 2011 ont pu voir le jour au cours de la saison écoulée.

- La mise en place de la ligue de tournois fédéraux a donné lieu aux premiers tournois et classements de lice à pied et d'archerie.
- Le souhait de partage et d'échanges entre affiliés de toute la France commence à se développer par l'adhésion de troupes et de membres de différentes régions. À ce jour, la Fédération Française Médiévale couvre 9 régions sur le territoire, et bientôt 10.

6.2 – INVESTISSEMENT DES MEMBRES DANS LA FÉDÉRATION

Nombre de membres affiliés ont su et pu s'investir activement dans la Fédération en co-organisant des rassemblements médiévaux sous l'égide de la Fédération Française Médiévale ou en participant à ces manifestations afin d'échanger avec les autres troupes membres.

Les discussions et recherches historiques vont «bon train» sur le forum, faisant évoluer concrètement la base de données de la Fédération et les activités pratiquées par les membres.

7 - ÉVOLUTION DE LA FÉDÉRATION

7.1 – TOURNOIS NATIONAUX DE COMBATS À PIED, ARCHERIE, CAVALERIE

La Fédération Française Médiévale a mis en place ses premiers tournois fédéraux lors des médiévales de Laroque, Gruissan et Crémieu. Ces tournois, qui ont remporté un vif succès, ont donné lieu aux premiers classements de lice à pied et d'archerie, mis en ligne sur le site de la Fédération.

De par l'arrivée de référents dans les domaines de l'arbalestrie et de la cavalerie médiévale, pour l'année à venir, des tournois d'arbalestrie et de joutes équestres sont en prévision. Préalablement à leur organisation, un règlement d'arbalestrie est en cours d'élaboration et le règlement de cavalerie est en phase d'évolution.

7.2 – PROJETS EN COURS ET À VENIR DE LA FÉDÉRATION

Dans le cadre de la ligue de tournois de la Fédération Française Médiévale, Messieurs Gilles CARRIÈRE et Jean-Luc HEITZ, nos Vice-Président / Correspondant Combat et Secrétaire Adjoint / Correspondant Escrime de spectacle, prennent la parole afin d'annoncer la mise en place, dès l'année prochaine sur Montpellier et dans l'Est, de formations de «Maître de Lice» et de «Combat Médiéval Chorégraphié». Ces programmes sont conçus pour présenter la pratique et l'organisation du combat en champ clos et du combat chorégraphié. Le but de la formation «Maître de Lice» est d'améliorer les connaissances et les qualifications personnelles pour le combat en lice et avoir toutes les connaissances pour organiser un tournoi FFM.

La Fédération Française Médiévale a donné vie à des projets, mais un long chemin reste encore à parcourir... Dès 2013, la Fédération va pouvoir mettre à disposition de ses membres :

- des stages d'«escrime médiévale» dispensés par des instructeur et Maître d'armes,
- des formations de cavalerie et de joutes équestres médiévales dans un lieu approprié à ces disciplines,
- un partenariat avec le Domaine des Écuyers,
- etc...



7.3 – PARTENARIATS D'ARTISANAT

La Fédération Française Médiévale a souhaité mettre en avant l'artisanat au Moyen Âge. Pour ce faire, elle s'est associée à des artisans spécialisés dans la reconstitution médiévale afin d'orienter ses membres – à la recherche d'une démarche historique – vers des référents qui sauront répondre à leurs attentes.

7.4 – CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013 DES MEMBRES ADHÉRENTS

La Présidente propose aux membres la création, sur le forum en partie Membres, d'une rubrique «Calendrier des manifestations des membres».

Les dates diffusées permettront des échanges entre troupes. Ces échanges faciliteront des rapprochements entre passionnés et de s'ouvrir sur l'histoire régionale de chaque association.

8 - COMMUNICATION DE LA FÉDÉRATION

8.1 – PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION

Les membres affiliés peuvent diffuser des documentations mises à leur disposition sur le site de la Fédération à d'autres associations médiévales et/ou médiévistes lors de rassemblements médiévaux ou événements auxquels ils participent.

Lors des Marché de l'Histoire, depuis 2011, la Fédération Française Médiévale tient un stand de présentation de la Fédération, afin d'aller à la rencontre des médiévistes, historiens, passionnés, etc... et de s'ouvrir à eux. Plusieurs membres affiliés ont participé à la tenue de ces stands.

8.2 – FFM MAG

Le magazine de la Fédération – FFM Mag – n'a donné lieu qu'à deux parutions en 2012, en raison de la masse considérable de travail que donne sa parution (recherches, rédaction, mise en forme, corrections, etc...). Aussi, la Fédération demande à tous ses membres de participer à son élaboration par la rédaction d'articles divers.

8.3 – PAROLE AUX MEMBRES

Une fois tous les sujets de l'ordre du jour épuisés, la parole est donnée aux membres présents, afin qu'ils s'expriment sur les thèmes abordés ou sur tout autre sujet ou projet.

La majorité des membres a pris la parole, à tour de rôle, afin de donner ses avis sur différents points et de faire part de projets personnels et/ou associatifs.

9 - CONCLUSION

**Le rapport moral du Conseil d'Administration est soumis à l'Assemblée Générale pour approbation.
Le rapport moral du Conseil d'Administration est approuvé, par un vote à main levée, à la majorité par l'Assemblée Générale, moins une abstention.**

**Le bilan comptable du Trésorier est soumis à l'Assemblée Générale pour approbation.
Le bilan comptable du Trésorier est approuvé, par un vote à main levée, à la majorité par l'Assemblée Générale Ordinaire, moins deux abstentions.**



L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 20H30.

~ * ~ * ~ * ~

Patricia MOURAREAU
Présidente

Gilles CARRIÈRE
Vice-Président

Patrick VALLAT
Trésorier

Romana TADIOTTO
Trésorière Adjointe